

De l'internationalisation de l'enseignement supérieur algérien

Inam BIOUD
ENSSP - Alger

« La mission première de l'université est celle de forger les consciences, améliorer les aptitudes jusqu'à leur plus haut niveau de performance et faire valoir ce qui est fiable et juste. Les universités constituent le vrai levain de la démocratie », nous rajouterons, du progrès social et du développement économique (Discours du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, R. Harraoubia, MESRS, OPU, 2012).

L'internationalisation de l'enseignement supérieur et le contexte mondialisé dans lequel sont tenues d'évoluer les universités nous interpellent sur les objectifs du système LMD et les paramètres connexes qu'il impose.

En effet, si l'État Algérien a consenti des investissements considérables, au profit du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifiques, les résultats attendus restent, néanmoins, très mitigés essentiellement sur :

- Le plan de la qualité de la formation (avec inexistence de structures d'évaluation et de reconnaissance de qualifications, aussi bien internes qu'externes), même si récemment quelques efforts sont faits pour parvenir à installer des cellules « qualité » efficaces, capables de déceler les anachronismes qui bloquent certaines formations novatrices tel que le doctorat *Orthophonie - Neurosciences cognitives et E-Therapy* et dont 3 promotions sorties du Master *Orthophonie Spécialité Neurosciences cognitives*, en ont été privées, injustement, sans aucun argument scientifique.
- L'intégration de cursus de formation innovants (en totale inadéquation avec l'environnement économique nouveau et les besoins du marché, certains cursus désuets font encore force de loi et sont régulièrement réhabilités.
- L'inadéquation entre formations académiques et réalité scientifique requises par *l'économie du savoir*, arme du XXIème siècle, engendre des diplômés non performants, voire incompetents à l'emploi (de nombreux articles de presse, d'ouvrages traitant de la question n'ont cessé d'alerter les responsables du secteur).
- L'absence de la dimension internationale des curricula proposés freine la mobilité des étudiants et constitue un écueil aux différents accords de partenariat.

Si les dernières réformes, 2004-2005, ont permis la mise en place d'une nouvelle architecture dans l'offre de formation avec l'instauration du LMD, son application a généré de nombreux dysfonctionnements, les ressources humaines n'étant pas suffisamment préparées.

Il n'est pas dans notre propos de dresser un constat, en revanche l'aspect sur lequel porte notre intervention, constitue le principal vecteur, dans le processus de changement, qui devrait accompagner l'internationalisation de l'enseignement supérieur et que cette citation corroborera : « l'internationalisation se définit comme le processus d'intégration d'une dimension internationale, interculturelle ou mondiale, dans l'objet et les fonctions de l'enseignement post-secondaire ou dans l'offre de service en la matière. Cette internationalisation est à la fois une réponse à la mondialisation et un agent de cette mondialisation » (Jane Knight, 2000, voir modèle en annexe).

Qu'en est-il, alors, de l'ouverture à l'international préconisée par le secteur ? Si l'on se réfère au document publié par le MESRS, dans le cadre de la commémoration du cinquantenaire de l'indépendance et qui propose une rétrospective du secteur de 1962 à 2012, nous relevons que l'intitulé qui en rend compte, à savoir « Ouverture de l'enseignement supérieur » lui consacre 5 lignes, qui, encore une fois, ne présente que des chiffres d'étudiants étrangers boursiers du gouvernement algérien (document MESRS, OPU, 2012, p. 52).

Or, il est impératif que soit mise en œuvre une stratégie de développement à l'international par la création d'une structure chargée de gérer et de promouvoir les projets de partenariat, et ce, à tous les niveaux. Nous ne pouvons nier les efforts incommensurables entrepris par le gouvernement algérien et les budgets colossaux alloués au secteur, notamment en matière de démocratisation, d'évolution quantitative des effectifs et de la densification du réseau universitaire. Les chiffres sont là pour le confirmer (document MESRS/OPU, 2012, pp. 40 et 74).

Cependant, cette dernière réforme n'a guère été accompagnée des paramètres indispensables à un changement effectif, ni, surtout, adaptée au contexte algérien et nombre d'indicateurs en attestent :

- La bonne gouvernance des établissements d'enseignement supérieur fait défaut (les changements opérés n'ont pas été confortés par le recyclage des ressources humaines). Face à la compétition internationale entre établissements d'enseignement supérieur, l'ouverture sur les institutions d'enseignement supérieure, permet d'optimiser l'appréhension des tendances liées à la mondialisation.
- La mobilité des étudiants est restreinte à quelques exceptions (souvent, des transferts inter-wilaya sont rejetés).
- La déperdition et la fuite des cerveaux (qui occasionnent de graves préjudices, tant à l'économie du pays qu'à l'image du secteur) perdurent (accentué par l'épineux problème de l'obtention d'équivalence).
- La faible participation aux réunions et rencontres internationales promouvant le partenariat et la coopération, à l'instar des pays voisins présents dans tous les consortiums et programmes, qu'ils soient européens ou autres (Tempus, Averroes, Erasmus, Tethys, Egide, Unimed, DAAD, Fullbright, etc).

Si l'internationalisation de l'enseignement supérieur algérien doit se concrétiser, ce n'est pas seulement par l'application du LMD en tant que tel, mais bel et bien, par tout un processus de programmes d'échanges et de coopération interuniversitaires, à même de permettre à ses

différentes structures d'en tirer parti, d'accroître les compétences en recherche et en enseignement, d'assurer également le transfert de connaissances et de savoir-faire, grâce à la collaboration avec des partenaires étrangers.

L'intérêt d'aborder l'aspect des relations internationales, au sein des établissements d'enseignement supérieur découle d'un double souci : d'abord le fait que l'Algérie a opté pour un autre système d'enseignement, initiative fort louable certes, mais il était important, pour tout gestionnaire ou enseignant, de se pencher sur sa mise en application, conformément aux standards internationaux et d'en relever les éventuels écueils, qui risquaient de la compromettre.

D'autre part, la mise en place d'une stratégie efficace d'ouverture internationale, permet une meilleure visibilité des parcours de formation, de même que l'octroi d'accréditations indispensables à l'homologation des diplômes.

Aussi avons-nous jugé opportun de rappeler que si l'évolution effrénée des effectifs constitue un des aspects complexes (problème qui se pose avec acuité aux pays africains), il n'en demeure pas moins que celui de la faible participation aux programmes de développement internationaux de l'enseignement et de la recherche, reste un écueil non négligeable.

Or, le contexte actuel, essentiellement basé sur **l'économie de la connaissance**, pousse, de plus en plus, les universités à s'ouvrir sur le marché mondial de l'emploi, par des stratégies de développement de parcours internationaux innovants et attractifs.

Par le respect des normes scientifiques et académiques, le secteur participera, de ce fait, à la promotion de la qualité qui fait l'efficacité et la pertinence de son système. On dit, d'ailleurs et souvent, que les USA ont fait de l'économie de la connaissance l'arme de la science contemporaine.

Si notre pays ambitionne de se hisser au rang des pays émergents, c'est par la réorganisation, le développement et l'internationalisation de son enseignement supérieur, que cet objectif sera réalisé.

Prélude à ce changement, la première délocalisation d'un Master Orthophonie Spécialité Neurosciences cognitives de l'université d'Alger 2, au profit de la Faculté de Santé Publique de l'Université Libanaise de Beyrouth, offre de formation proposée par le Pr N. Zellal a été effectuée pour l'année universitaire 2013/2014. Gage du savoir, cette ouverture sur le monde extérieur participe, également, à l'émergence d'une élite capable de prendre en charge la formation/recherche des générations futures.

En guise de conclusion, rien de plus pertinent que cette citation extraite du document de synthèse de la conférence mondiale de l'UNESCO sur l'importance du secteur de l'enseignement supérieur et qui précise ceci : « L'enseignement supérieur devrait, au sein de chaque société, être la première source de connaissances mondiales sur les moyens de relever des défis mondiaux, tels que la sécurité alimentaire, le changement climatique, la gestion de l'eau, le dialogue interculturel, les énergies renouvelables et la santé publique ».

Bibliographie

1. AUF, L'enseignement supérieur en Algérie. Entre défis et ambitions. Rabat, 2012 .
2. Duval R., Payeur A., Murphy M. & Elliot I., Mutations de l'enseignement supérieur et internationalisation. De Boeck, 2011.
3. Egron-Polack E., L'internationalisation de l'enseignement supérieur : Tendances et indicateurs. A.I.U, Paris, 2012.
4. Knight J., Politiques et gestion de l'enseignement supérieur. Revue de l'OCDE, 2006.
5. MESRS, L'enseignement et la recherche scientifique en Algérie. 50 années au service du développement, 1962-2012. Alger, OPU, 2012.
6. OCDE, L'enseignement supérieur à l'horizon 2030, volume 2 : Mondialisation, 2011.
7. Tata O., La qualité et la communication dans l'enseignement supérieur. Creative commons, 2005.
8. UNESCO, Lignes directrices pour des prestations de qualité dans l'enseignement supérieur. Paris, 2006.
9. UNESCO, Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur. La nouvelle dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au service du progrès social et du développement. Paris, 2009.

Stratégies de programme, J. Kneight, 2000

Programmes universitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes d'échanges d'étudiants - Étude d'une langue étrangère - Internationalisation du cursus - Section d'études thématiques - Travail/étude à l'étranger - Étudiants internationaux - Processus pédagogique - Formations conjointes et doubles diplômes - Formation transculturelle - Programme de mobilité pour les enseignants ou le personnel - Visites d'enseignants et de chercheurs - Liaison entre programmes académiques et recherche, formation et aide au développement
Collaboration pour la recherche et l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Centres d'études d'un thème ou d'une discipline - Projets de recherche communs - Conférences et séminaires internationaux - Publications - Conventions internationales de recherche - Programmes d'échange de chercheurs et d'étudiants de troisième cycle - Partenariats internationaux pour la recherche, notamment universitaire - Liaison entre recherche, programmes d'études et enseignement
Relations extérieures et services (au niveau national ou international)	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariats et projets locaux avec des organismes non gouvernementaux ou des entreprises privées - Projets internationaux d'aide au développement - Programmes de formation à l'étranger sur commande ou contrat - Liaison entre projets de développement/activités de formation et enseignement/recherche - Travaux d'intérêt général et projets interculturels - Sites d'enseignement à l'étranger et enseignement à distance - Participation aux réseaux internationaux - Programmes de développement à l'intention des anciens élèves à l'étranger
Activités hors programme	<ul style="list-style-type: none"> - Clubs et associations d'étudiants - Manifestations internationales et interculturelles sur le campus - Contacts avec des groupes culturels au niveau local - Groupes et programmes de pairs - Soutien social, culturel et universitaire